

Chapter numbers of public acts and private acts for the year 2024 were assigned as bills received royal assent during the 3rd session of the 60th Legislature and the 1st session of the 61st Legislature.

For your convenience, alphabetical indexes of public acts and private acts are provided following the table of contents.

Les numéros de chapitre ont été attribués aux lois d'intérêt public et aux lois d'intérêt privé de 2024 à mesure que les projets de loi ont reçu la sanction royale au cours de la 3^e session de la 60^e législature et la 1^{re} session de la 61^e législature.

Pour faciliter la consultation, des index alphabétiques des lois d'intérêt public et des lois d'intérêt privé suivent la table des matières.